

Réf: Dossier 415811

## Avis de constitution

### SOCIETE « AKAA VENTE » en abrégé « AV »

Siège ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE CARREFOUR  
BANDJI EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE RAHIMA 2 AU LOT  
2869 ILOT 262 N'DOTRE ANYAMA, Lot 2869, Ilot 262

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025, et enregistrés le 17/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKAA VENTE » en abrégé « AV »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-COMMERCE (AGENCE WAVE ET ORANGE)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE CARREFOUR  
BANDJI EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE RAHIMA 2 AU LOT  
2869 ILOT 262 N'DOTRE ANYAMA, Lot 2869, Ilot 262

Dirigeant(s) M AKA AGNINI AMOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07458 du 18/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44476/GTCA/RC/2025 du 18/07/2025

